

RÉGIE INTERMUNICIPALE DE LA CASERNE DE BRANDON

Aux contribuables de la Ville de Saint-Gabriel et des municipalités de Saint-Gabriel-de-Brandon, Mandeville, Saint-Didace et Saint-Cléophas-de-Brandon

AVIS PUBLIC États financiers 2024

AVIS PUBLIC est par la présente donné, par le soussigné directeur général et greffier-trésorier de la Régie intermunicipale de la Caserne de Brandon, que le rapport financier de la Régie, pour l'exercice financier 2024, sera déposé au conseil d'administration lors de la séance ordinaire tenue le 9 juillet 2026 à 8h30, à la salle du conseil de la Ville de Saint-Gabriel située au 45, rue Beausoleil.

Fait et donné à Saint-Gabriel, ce 30^e jour du mois de juin 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier-trésorier

CERTIFICAT DE PUBLICATION

JE, SOUSSIGNÉ, MICHEL ST-LAURENT, DIRECTEUR GÉNÉRAL ET GREFFIER-TRÉSORIER, CERTIFIE AVOIR PUBLIÉ LE PRÉSENT AVIS EN AFFICHANT UNE COPIE À L'HÔTEL DE VILLE, 45 RUE BEAUSOLEIL, ENTRE 9 H ET 16 H, LE 30 JUIN 2026 ET SUR LE SITE DE LA VILLE DE SAINT-GABRIEL AU <http://www.ville.stgabriel.qc.ca/>.

EN FOI DE QUOI, JE DONNE CE CERTIFICAT CE 30^e JOUR DU MOIS DE JUIN 2026.



Michel St-Laurent
Directeur général et greffier-trésorier